

**ARRÊTÉ n° 2024-612**

**FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS ADMIS À PARTICIPER À L'ÉPREUVE  
PRATIQUE DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT TECHNIQUE  
TERRITORIAL PRINCIPAL de 2<sup>ème</sup> classe**



Jean-Dominique BOURDIN, Président du Centre de Gestion de la Manche,

Vu, **le Code Général de la Fonction Publique**,

Vu, **le Décret n°2020-523 du 04 Mai 2020** relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,

Vu, **le Décret n° 593-2013 du 05 Juillet 2013** modifié relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale,

Vu, **le décret n° 2006-1691 du 22 Décembre 2006** modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Vu, **le décret n° 2007-114 du 29 Janvier 2007** fixant les modalités d'organisation des examens professionnels prévus aux articles 11 et 26 du décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Vu, **le décret n°2016-1372 du 12 Octobre 2016** modifiant pour la fonction publique territoriale, certaines dispositions générales relatives aux fonctionnaires de catégorie C et divers statuts particuliers de cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie C et B,

Vu, **notre arrêté n°2023-230 du 13 Avril 2023** portant organisation d'un examen professionnel d'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL Principal de 2<sup>ème</sup> classe,

Vu, les notes obtenues à l'épreuve écrite,



**A R R Ê T O N S**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** La liste des candidats admis à participer à l'épreuve pratique de l'examen professionnel d'Adjoint Technique Territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe est établie conformément à la liste :

➤ **Spécialité : BATIMENT, TRAVAUX PUBLICS, VOIRIE ET RESEAUX DIVERS**

Nom	Prénom
BOITTIN	Ludovic
COQUELIN	Jérémie
DUCHESNE	Christopher
FOUACE	Cedric
GIROT	Freddy
JUHEL	Grégory
LAIR	Jeremy
LE BASTARD	Jérôme
LE FLEM	Erwann

LE ROY	Christophe
LECACHEUR	Sébastien
LEDOYEN	Wilfried
LEFILLIATRE	Nicolas
LEMAITRE	Fabien
LEPENNETIER	Bryan
LHULLIER	Anthony
NEE	Franck
SCELLES	Jonathan

➤ **Spécialité : CONDUITE DE VEHICULES**

Nom	Prénom
CARK	Cedric
CESNE	Anthony
CREVON	Romain
EURY	Kevin
HEARD	Franck
LECHEVALLIER	Olivier
LEFRANCOIS	Lucas

➤ **Spécialité : ENVIRONNEMENT, HYGIENE**

Nom	Prénom
ANFRAY	Samuel
ANQUETIL	Lydie
CHOPIN	Elodie
DELANOE	Nathalie
DELAUNAY	Axelle
GEFFRAY	Emilie
GRIFFON	Céline
LEGOUPIL	Thibaut
LEMAITRE	Elodie
LEPETIT	Dominique
LETROUIT	Véronique
MANQUEST	Sylvie
THERET	Sabrina

➤ **Spécialité : ESPACES NATURELS, ESPACES VERTS**

Nom	Prénom
ANNE	Antoine
BERRANGER	Mickael
BUISSON	Alexis
DUPONT	Dylan
FLOCHEL	Charles
GARDIE	Edouard
GUINGAND	Kevin
HOCHET	Andreas
MARGUERIE	Nicolas
MOREL	Yohan

PRUNIER	Teddy
RENARD	Jean-Michel
SEBIRE	Jessy
THIEBOT	Maxence

➤ **Spécialité : RESTAURATION**

Nom	Prénom
BOISSET	Evelyne
EVE	Véronique
HAMARD	Karine

**ARTICLE 2**

La Directrice du Centre de Gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera :

- transmise à Monsieur le préfet de la Manche,
- affichée dans les locaux du Centre de Gestion de la Manche,

Fait à Saint-Lô, le 29 Mai 2024

Le Président,

Jean-Dominique BOURDIN



REÇU À LA PRÉFECTURE  
DE LA MANCHE le

- 6 JUIN 2024

*(mention apposée par  
le CENTRE DE GESTION)*

Cet arrêté peut faire l'objet dans un délai de 2 mois à compter de sa notification soit :

- \* d'un recours gracieux devant le Président du Centre de Gestion de la Manche,
- \* d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen.